

Séance publique du 14 février 2005

Délibération n° 2005-2487

commission principale : développement économique

objet : **Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est - Subvention pour la phase de lancement du Forum international économique et social de Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 janvier 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon, dans le cadre de son plan de mandat, souhaite favoriser le rayonnement de Lyon sur le plan international et créer les conditions favorables au développement économique et au rayonnement de son territoire.

L'objectif de développement économique passe par des actions liées à l'innovation et la promotion de filières innovantes, de proximité des entreprises, d'accompagnement à l'implantation et à la mise à disposition d'un environnement favorable au développement des entreprises, mais aussi par la mise en place d'une gouvernance exemplaire, d'actions favorisant la solidarité entre les territoires de la Communauté urbaine comme entre la Communauté et les territoires extérieurs.

L'agglomération lyonnaise, forte de son histoire et du dynamisme de ses acteurs souhaite participer aux réflexions et actions sur les évolutions de la mondialisation et de la mise en place de nouveaux modes de régulations économiques. C'est pourquoi, elle souhaite en partenariat avec le conseil régional Rhône-Alpes organiser le Forum international économique et social de Lyon.

Le projet de Forum international économique et social de Lyon

Confrontés aux questions de la mondialisation porteuses à la fois de risques majeurs et d'opportunités, les acteurs économiques et sociaux et les pouvoirs locaux de toutes les régions du monde expérimentent des pratiques nouvelles et mettent en œuvre des démarches visant à élaborer des modèles alternatifs, créer des opportunités de développement et de progrès. Ces initiatives et travaux qui préfigurent d'autres modes de pensée et de fonctionnement pour le monde de demain sont multiples mais il reste à créer un lieu qui permette la rencontre et la capitalisation des réflexions et des pratiques, les confrontations et les débats entre acteurs, experts et institutions qui ne dialoguent que trop rarement ensemble.

S'inscrivant dans cette perspective, le Forum international économique et social de Lyon aurait pour ambition de se positionner entre les forums de Porto Allègre et Davos, pour créer un lieu d'échanges et de capitalisation sur les innovations économiques et sociales et promouvoir une approche proactive de la mondialisation entre responsables d'entreprises, responsables syndicaux, salariés, élus, universitaires, etc.

Ce projet aurait pour but de créer et de faire vivre, en partenariat avec d'autres territoires et institutions de l'espace mondial, un pôle de recherche et d'expérimentation associant tous les acteurs. La première étape porte sur l'organisation d'un forum mondial en 2006. Le forum devra adopter par la suite une périodicité de deux ans, tout en maintenant un espace permanent d'échanges et de capitalisation sur les réflexions et les pratiques.

Les propositions d'objectifs, de positionnement et de déroulement du forum sont issues d'une étude de préfaisabilité conduite de septembre à décembre 2004 et qui a permis de valider le concept et les orientations proposées aujourd'hui.

Les objectifs du forum

Les principaux objectifs du forum seront :

- d'organiser un débat constructif entre acteurs économiques et sociaux et institutions mondiales pour faire émerger des idées et des axes de réflexion nouveaux sur les enjeux de la mondialisation : par exemple, propositions pour une meilleure coordination des exigences des institutions mondiales (BIT, OMC, FMI, etc.),
- de dégager des pistes de travail et des orientations pouvant inspirer les politiques publiques et les pratiques des acteurs : par exemple, meilleure prise en compte des questions de formation et d'éducation, intégration de critères sociaux et environnementaux dans les politiques de développement économique,
- de créer des dynamiques de coopération entre acteurs et entre territoires des différentes régions du monde sur des démarches d'innovation économique et sociale : il s'agira d'associer des acteurs et des villes de territoires de différentes régions du monde autour de problèmes qui leur sont communs comme le vieillissement de la population afin d'adopter des approches concertées du développement économique et social,
- de constituer en Rhône-Alpes un pôle d'excellence associant l'enseignement, la recherche et les expérimentations des acteurs dans le domaine de l'innovation socio-économique.

Le positionnement du forum

Par rapport aux forums existants, le Forum international économique et social de Lyon se positionne dans une logique de complémentarité en mettant l'accent sur l'articulation entre l'économique et le social, sur le dialogue entre les différents mondes et sur l'importance accordée aux pratiques d'acteurs. Cette approche originale repose sur plusieurs principes :

- le principe de responsabilité commune des acteurs et l'articulation des dimensions économiques et sociales : affronter les problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la mondialisation relève d'une responsabilité commune à tous les acteurs (financiers, management, salariés, consommateurs, investisseurs, syndicats, politiques, chercheurs, institutions, citoyens, etc.) et c'est d'une approche collective multi-acteurs que peuvent émerger et s'imposer des voies et des solutions nouvelles dans lesquelles chacun a un rôle à jouer,
- la confrontation entre les dynamiques d'acteurs, les points de vue d'experts et les politiques des institutions : adopter une approche qui ré-interroge les modèles, les outils et les points de vue d'experts à partir d'une réflexion sur les expériences et les préoccupations des acteurs. Dans cette perspective, le forum adoptera une démarche participative associant les acteurs à l'élaboration, à la préparation et à l'animation des échanges notamment à travers un site Internet,
- la promotion du dialogue et de la confrontation constructive des modes de pensée, en prenant en compte les points de vues multiples (utilisation de la diversité des écoles de pensées, disciplines, cultures géographiques, cultures professionnelles, etc.) pour sortir des cadres de pensées traditionnels et accepter d'autres manières de voir les choses et inventer ensemble des approches nouvelles,
- l'inscription du projet dans les territoires de Lyon, de la Région et de ses partenaires : Le forum associera les villes et les territoires de la Région, les structures locales et la société civile. Sa dimension internationale passera notamment par l'implication des villes et territoires partenaires de l'agglomération lyonnaise, de la région Rhône-Alpes dans les différentes régions du monde.

Le déroulement du forum

Les conditions pratiques devront être définies avec l'équipe-projet qui sera mise en place au sein de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est.

La date de la manifestation : on estime entre seize et dix-huit mois le temps de préparation nécessaire à l'organisation du forum qui se déroulera mi 2006. La date optimale n'est pas encore définitivement arrêtée mais devrait se situer entre juin et novembre 2006.

Le nom du forum : le nom de Forum international économique et social de Lyon est encore provisoire, l'intitulé définitif devra être arrêté très prochainement afin de communiquer rapidement à l'international sur la préparation de ce forum.

La durée et la fréquentation : la durée envisagée pour le forum est de trois jours avec l'objectif d'accueillir à Lyon environ 1 600 personnes, une moitié de participants venant d'autres pays d'Europe et du reste du monde.

Les intervenants : chefs d'Etat, dirigeants d'institutions internationales, leaders économiques, experts des questions économiques et sociales, mais aussi acteurs aux quotidiens de ces enjeux porteurs d'expérience et de propositions.

Le budget : il est estimé sur la base des budgets de manifestations similaires et des premières simulations à 2,6 M€ sur deux ans comprenant le financement de l'équipe-projet, les coûts de communication et de réalisation de la manifestation. L'engagement de la communauté urbaine de Lyon et de la Région serait de 800 000 € chacun, le partenariat des organismes internationaux de 700 000 € et 300 000 € issus de l'Etat, du mécénat, des inscriptions et autres recettes. Ces éléments doivent être confirmés d'ici la fin du premier semestre 2005.

La fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est

La fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, reconnue d'utilité publique en 1919, a pour objet de favoriser le rayonnement scientifique, économique, social et culturel de Lyon et de la région Sud-Est. Dans le cadre de sa mission, la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est développe de multiples activités à l'interface sciences, technologies, entreprises et société. Aujourd'hui elle souhaite prendre un rôle plus actif dans les débats de société liés aux technologies et à l'économie, et aider les acteurs locaux à peser sur les grands enjeux mondiaux.

La fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est qui organise Biovision mais également a porté le forum mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information en 2003 et met en œuvre le programme de l'année mondiale de la physique, a acquis des compétences en matière de gestion de grandes manifestations qui permettront des transferts de savoir-faire pour cet événement.

La Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est serait donc la structure qui mettrait en œuvre ce projet. Elle constituerait pour la bonne réalisation de l'opération :

- un comité de suivi constitué notamment des financeurs, afin de garantir la pertinence de l'approche, le caractère pluraliste, l'envergure internationale et la bonne fin du projet,
- un comité de parrainage regroupant les personnalités scientifiques, politiques, économiques, dirigeants de grands groupes, institutionnelles, etc. acceptant de parrainer le forum,
- un comité d'orientation constitué de scientifiques, chefs d'entreprises, représentants des syndicats, organismes non gouvernementaux (ONG), monde associatif, politique, etc. afin de définir les orientations précises et les contenus du forum, d'encadrer et animer les travaux préparatoires, contribuer aux débats sur le site web.

La phase de démarrage

Ce projet lancé conjointement par la communauté urbaine de Lyon et la région Rhône-Alpes, sera réalisé en plusieurs phases. Les premiers mois constitueront une phase dite de démarrage, qui se caractérisera par :

- la constitution et la mise en place de l'équipe-projet qui devrait compter au maximum six personnes,
- l'élaboration d'un budget complet de l'opération et la planification détaillée des différentes étapes et engagements financiers,
- le montage des dossiers de subvention nécessaires, notamment auprès des organisations internationales : Union européenne, Fonds monétaire international, banque mondiale, etc.,
- la recherche de partenariats privés, mécénat et sponsoring,
- la mise au point des premiers documents de communication,
- la mise en place des comités de suivi, de parrainage et d'orientation,
- la mise en place des conventions-type et la charte pour mettre en œuvre des partenariats avec d'autres acteurs.

Les modalités de financement

Cette phase de démarrage sera prise en charge totalement par la communauté urbaine de Lyon. Ensuite la phase de mise en place effective du projet sera lancée et fera l'objet d'un rééquilibrage des participations financières. Cette phase de démarrage est estimée à 200 000 €.

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est avec une participation financière à hauteur de 200 000 € pour permettre la réalisation de la phase de démarrage du Forum international économique et social de Lyon ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable à la convention avec la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour la réalisation de la phase de démarrage du forum international économique et social de Lyon et à une participation financière de 200 000 € versée à ladite association.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention.

3° - La dépense correspondante de 200 000 € est imputée aux crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,